

DEMANDE D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE SPECIAL DES
SOCIETES CIVILES (Formulaires modèle C1)

Loi n° 797 du 18 février 1966

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

La présente demande doit être rédigée en double exemplaire et signée par le représentant légal. Elle est remise au Service par lui ou par un mandataire muni d'un pouvoir spécial annexé à la demande. Toute demande qui n'est pas accompagnée des pièces justificatives requises est refusée par le Service (articles 5 et 5 bis de l'Ordonnance n° 3.573 du 11 mai 1966)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier déposé le : N° d'arrivée :

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER

Le soussigné :
agissant en qualité de (indiquer le représentant légal : Gérant, Président du Conseil d'administration, Administrateur-Délégué, Directeur Général ou s'il s'agit d'une personne morale, dénomination sociale et nom du représentant) :

demande l'immatriculation au Répertoire Spécial des Sociétés Civiles de la Société ci-après :

Forme juridique :

Dénomination sociale :

Objet social : (Au-delà de 450 caractères veuillez joindre une annexe)

Adresse du siège social :

Durée de la Société :

Capital social :

Montant du capital :

Nombre de parts ou d'actions qui le représentent :

Pour les sociétés anonymes à objet civil :

Date de dépôt au Greffe Général d'une expédition des statuts :

Date de publication au Journal de Monaco des statuts :

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER**Administration de la société :**

Nom, prénoms, ou dénomination sociale (1)	En cas de gérance par une personne morale, nom, prénoms et adresse de la personne physique la représentant	Qualité dans la société (2)	Domicile ou siège social (3)

(1) Nom et prénoms du gérant :

- Pour les SAM, indiquer les nom, prénoms des membres du conseil d'administration (président, administrateur délégué, administrateurs) et du directeur général, s'il y a lieu.
- Si le gérant est une personne morale, indiquer sa dénomination sociale et compléter la colonne suivante.

(2) Gérant ou pour les SAM : président du conseil d'administration, administrateur délégué, administrateur, directeur général.

(3) Domicile du gérant ou siège social si le gérant est une personne morale.

- Pour les SAM, domicile des membres du conseil d'administration et du directeur général, s'il y a lieu.

SIGNATURE DU DOCUMENT

<p>Le représentant légal certifie l'exactitude des renseignements donnés :</p> <p>Signature :</p>	<p>Le Directeur du Développement Economique atteste la conformité des déclarations ci-dessus avec les pièces justificatives produites et procède à l'inscription de la société sous le numéro :SC.....</p>
<p>Monaco, le :</p>	<p>Monaco, le :</p>

En application des articles 13 et suivants de la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, réglementant les traitements d'informations nominatives, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification